



FERMETURE DE LA MAIRIE

La mairie sera fermée **du 5 au 31 août 2019.**

Pour obtenir des sacs de tris pendant cette période, rendez-vous à la
Communauté de Communes du Grand Roye située 11 rue de la pêcheurie à Roye :

- les mardis et jeudis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- les mercredis de 13h30 à 17h00



FERMETURE DE LA MAIRIE

La mairie sera fermée **du 5 au 31 août 2019.**

Pour obtenir des sacs de tris pendant cette période, rendez-vous à la
Communauté de Communes du Grand Roye située 11 rue de la pêcheurie à Roye :

- les mardis et jeudis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- les mercredis de 13h30 à 17h00